

## Le rectorat reporte le groupe de travail sur les accidents de service ... au mois de juin

## SUD éducation 93 dénonce le mépris du rectorat

Le premier groupe de travail ayant pour objectif le suivi des accidents de service et de trajet devait se tenir en décembre, puis le deuxième en mars.

Or le rectorat nous a averti le 28 novembre que ce groupe de travail serait reporté au 17 juin 2024!

Les organisations syndicales se battent depuis des années pour que l'étude des accidents de service soit enfin mise à l'ordre du jour du CSA. Le rectorat avait enfin annoncé la tenue d'un groupe de travail.

L'analyse des causes des accidents de travail de prévention est à la base de la prévention des risques. Elle fait partie du plan annuel de prévention académique. Cette analyse ne sera donc à nouveau pas faite cette année.

Devant les questions et les inquiétudes que ces dossiers soulèvent quant au droit d'exercice de notre activité syndicale, nous demandons une audience au rectorat pour obtenir des éclaircissements sur ce qui ressemble à du mépris envers les personnels.

## Rappel sur les CSA académiques et les Formations spécialisées

Depuis la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, (à laquelle SUD Éducation est toujours opposée, notamment car elle a supprimé les commissions administratives paritaires), les commissions administratives ont été remplacées par le CSA, seule instance de dialogue sociale aujourd'hui.

Les formations spécialisées « santé, sécurité conditions de travail » (F3CT) sont composées des membres du CSA.

Bourse du Travail de Saint-Denis 9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis Bourse du Travail de Montreuil 24 rue de Paris 93100, Montreuil

06.88.66.47.23

contact@sudeducation93.org http://www.sudeducation93.org/



